

LA
Semaine Commerciale

7 SAULT-AU-MATELOT Téléphone 744.

QUÉBEC, VENDREDI, 3 MAI 1895

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année..... \$2.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de refus d'abonnement, — il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

Atelier Typographique

DE LA

" SEMAINE COMMERCIALE "

Attention et promptitude

CARACTÈRES NEUFS ET VARIÉS,

PRESSES MODERNES

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, affiches et cartes en couleurs,

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité : Papeterie imprimée pour Beurreries et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 677.

Téléphone 744.

1^{ER} VOLUME

DE LA

" SEMAINE COMMERCIALE "

Pour \$2.50, nous sommes prêts à livrer le 1^{er} volume de la *Semaine Commerciale*, d'août 1894 à février 1895, élégamment relié en demi cuir. Envoyer commandes immédiatement.

AUX ABONNÉS

Prière de consulter le coupon d'adresse collé sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Évitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMSON

DECISIONS JUDICIAIRES DE PRESSE

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste — que ce journal lui son, adresse ou non, ou qu'elle s'y soit abonnée ou non — est responsable de l'abonnement.
2. Toute personne voulant se désabonner doit au préalable payer les arriérés, ou l'éditeur peut continuer à envoyer le journal jusqu'à parfait paiement et recevoir ce plein montant, que le journal soit retiré de la poste ou non.

M. H. A. Dauphin, gérant de la Cie de Téléphone Bell, vient d'ouvrir des bureaux de téléphone à St-Vallier et au Cap St-Ignace. Encore deux points en communication directe avec Québec.

x

Un grand événement vient de s'accomplir dans l'histoire du Grand-Tronc. Sir Henry Tyler vient de résigner la présidence qu'il occupait depuis si longtemps, et ses adversaires s'apprêtent à élire sir Charles Rivers-Wilson à sa place à la reprise des séances le 7 mai.

x

M. Arthur Buies a publié dans l'Éclair de samedi dernier une très instructive et en même temps très amusante chronique en faveur du vinage des vins canadiens, que nous avons déjà si fortement recommandé dans nos colonnes.

x

Deux erreurs de chiffre se sont glissées dans notre note de l'autre jour à propos de la " Washington Building Trust Co ". Au lieu de 400 millions de piastres, le capital de cette institution est de 100,000 piastres, et le capital de la fabrique de pianos Thomas F. G. Foisy & Cie de \$300,000 au lieu de \$30,000 comme nous le disions. Un zéro avait été enlevé à l'une au profit de l'autre.

Il est généralement convenu, à Québec et à Montréal et dans les autres grands centres, que les magasins de gros ferment à une heure le samedi après-midi, mais il paraît que, dans la pratique, la règle est loin d'être uniforme.

Aussi se fait-il en ce moment, à la Basse-Ville, un mouvement pour assurer l'ensemble. Nous espérons qu'on atteindra le but sans trop de difficulté.

x

Le commerce de bétail vivant du Canada en Angleterre semble menacé de destruction.

En effet, le gouvernement impérial maintient l'embargo en dépit des représentations du gouvernement canadien.

Il faudra donc s'en tenir à l'exportation de la viande abattue, et pour cela il y a toute une organisation à faire pour assurer le hangarage et le transport à froid.

C'est de ce côté qu'il faut désormais porter tous ses efforts.

x

Un bon conseil, en passant, à tous ceux qui ont la force motrice à portée de la main à la campagne.

Ils peuvent à fort peu de frais s'éclairer eux-mêmes, bien mieux que par les moyens usités jusqu'ici. On vend maintenant, à des prix incroyables des dynamos de différentes capacités, depuis 8 lampes de 16 chandelles à 30 ou plus. Une dynamo de 8 lampes ne divertit guère plus de 1/2 de cheval-force. Il se fabrique à Québec même des machines très économiques. Nous mettrons avec plaisir nos abonnés en relations avec qui de droit.

x

Notre article de la semaine dernière sur les moteurs électriques a vivement piqué l'attention publique.

Nous avons du nouveau à noter. L'une des trois machines génératrices achetées de la Stanley Electric Co a été reçue cette semaine et installée dans les usines du Sault Montmorency. C'est un colosse,

pesant près de 70 tonneaux, dont on verra l'image probablement avant longtemps chez Livernois qui, nous dit-on, l'a photographié.

On a posé de nouveaux fils de la Haute à la Basse Ville ces jours-ci, et les premiers moteurs ont été installés pour actionner des monte-charges, chez Whitehead & Turner, G. R. Renfrew & Co., et P. Garneau Fils & Cie.

x

À l'inspection du gaz, celle de l'éclairage électrique vient d'être ajoutée aux attributions de M. Levasseur, qui a maintenant dans ses quartiers, aux bureaux du gouvernement fédéral rue Sault au Sault Matelot, à quelques portes de la *Semaine Commerciale*, toute une installation électrique raccordée avec les quatre grands circuits d'éclairage à incandescence de la ville.

L'appareil a été fabriqué par Ahern & Soper, d'Ottawa, les promoteurs de l'Électrique de la capitale.

À l'avenir, tous les compteurs fournis par la Compagnie de Pouvoir électrique de Québec devront subir l'épreuve officielle et être approuvés par l'inspecteur avant d'être mis en usage. Ils sont réglés sur un compteur type raccordé en même temps qu'eux avec le courant de la compagnie; une séance d'une demi-heure à une heure suffit pour cette justification.

x

Le gérant de la Cie de Pouvoir Électrique de Québec nous informe que les taux de la Compagnie ne seront pas aussi élevés que nous le disions la semaine dernière, savoir : \$100 pour 1 cheval force, \$80 ou \$90 par H. P. pour deux, et ainsi de suite. Ce sont bien là, si l'on veut, à peu près les chiffres réglementaires pour plein temps; mais le taux sera en réalité réglé sur la somme de force motrice employée par la pratique.

M. Badger nous affirme aussi que les prix de la compagnie se compareront favorablement au coût de tout autre mode de pouvoit moteur, et qu'il n'y a pas de monopole en faveur des moteurs Stanley, qui cependant sont à son avis les meilleures machines à double phase existant en Amérique.

La Compagnie, ajoute-t-il, a tout intérêt à se faire des pratiques, et est dès maintenant en mesure de fournir toute somme de force motrice désirable, depuis 1 cheval-force jusqu'à 50 et 100 forces au besoin.

— : 0 0 0 : —

SÉRIEUX SUJET DE RÉFLEXION

Nous ne cesserons de le prêcher à ceux qui nous lisent : à avantages égaux et mêmes moindres, chacun devrait se faire une règle de conduite invariable de don-